



**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**PROCÈS-VERBAL**

**107<sup>e</sup> séance tenue le 2 juin 2008 à 17 h**

**Maison du citoyen, salle des comités, 25 rue Laurier.**

**PRÉSENCES :**

**Membres**

M<sup>me</sup> Denise Laferrière, présidente, conseillère, district de Hull (n<sup>o</sup> 8)  
M. Luc Angers, conseiller, district des Promenades (n<sup>o</sup> 11)  
M. Jonathan Brulotte, citoyen  
M. Karl Gagné, citoyen  
M. Jacques Lanoix, citoyen  
M<sup>me</sup> Lise Robitaille, citoyenne  
M<sup>me</sup> Nicole Robitaille-Carrière, citoyenne  
M. Nick Xenos, citoyen

**Ressources-internes**

M. Éric Boutet, directeur adjoint, Module de l'urbanisme et du développement durable  
M. Louis Chabot, responsable de la section de la planification et de l'environnement  
M. Yvon Dallaire, resp. par intérim, section du design urbain et de la revitalisation  
M. Daniel Faubert, chef de division de l'urbanisme, secteur de Hull  
M<sup>me</sup> Catherine Marchand, dir., Module de l'urbanisme et du développement durable  
M. Réjean Martineau, chef de division de l'habitation et du développement urbain

**Secrétaire**

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des commissions et comités

**ABSENCES :**

**Membres**

M. Simon Racine, vice-président, conseiller, district de Limbour (n<sup>o</sup> 9)  
M<sup>me</sup> Lyne Rouillard, citoyenne

**Ressource-interne**

M. Salah Barj, Société de transport de l'Outaouais

**DISTRIBUTION :** Aux membres du CCU, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENTE**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**

### 1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 05.

### 2. Date de la prochaine assemblée

On mentionne que la prochaine séance régulière du CCU se tiendra le 9 juin 2008.

### 3. Programme particulier d'urbanisme du centre-ville

On mentionne qu'une consultation publique, sur le programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville, type « porte-ouverte » se tiendra les 17 et 18 juin 2008.

On présente ensuite le programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville en insistant sur :

- Ce que doit contenir normalement, selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, un programme particulier d'urbanisme :
  - Un programme d'intervention;
  - Un encadrement des projets privés selon la vision d'aménagement;
  - Un programme de soutien au développement et à la revitalisation.
- La démarche de réalisation :
  - Identification des lignes directrices (2007);
  - Rédaction d'un projet de programme particulier d'urbanisme (2008);
  - Représentation de la vision d'aménagement (2009).
- Les engagements adoptés par le conseil municipal :
  - Maintien des acquis en matière de logements;
  - Identification de secteurs pour les bâtiments en hauteur;
  - Utilisation des composantes naturelles et des espaces verts;
  - Respect du principe de développement durable.
- La vision 2025, entre autres, un point de rassemblement, un lieu privilégié, un espace animé, un milieu sécuritaire, etc.;
- Les lignes directrices, entre autres, consolider et animer le cœur du centre-ville, créer des milieux de vie agréables et sécuritaires, augmenter le nombre de résidants, favoriser les déplacements de piétons, etc.;
- Les propositions qui seront présentées les 17 et 18 juin 2008 lors de la consultation « porte ouverte », soient :
  - Le rappel du passé;
  - Les actions 2008-2015 sur le transport durable, le réseau vert et espaces publics, la densification urbaine, le réaménagement des propriétés sur le domaine public, l'encadrement des projets de développement, le soutien aux projets de développement privés;
  - La vision 2025.

Arrivée de M. Nick Xenos.

- Les prochaines étapes :
  - Consultation publique « porte ouverte » : 17 et 18 juin 2008;
  - Audience publique : septembre 2008;
  - Suivi de la consultation publique et bonification des propositions et rédaction du projet du PPU : automne 2008;

- Adoption du PPU : décembre 2008;
- Consultation publique dans le cadre de la modification du plan d'urbanisme : hiver 2009.

Plusieurs commentaires, questions et réponses sont formulés, entre autres, sur :

- Les ressources budgétaires qui seront, éventuellement, disponibles au niveau du plan triennal d'immobilisation (PTI) 2009-2011;
- L'ajout de la hiérarchisation du réseau des rues dans le cadre de la réfection du réseau des rues du centre-ville;
- Le projet de « modélisation 3D » du centre-ville;
- Les projets de construction d'édifices à bureaux du gouvernement fédéral;
- L'importance de tenir compte des infrastructures planifiées avant même l'adoption du PPU;
- L'exemple que pourra constituer le PPU centre-ville pour d'autres secteurs de la Ville (Pointe-Gatineau, Jacques-Cartier);
- Le souhait que la Ville soit pro active au niveau de l'acquisition d'immeubles stratégiques;
- La nécessité de susciter la participation et la contribution des citoyens lors de la consultation publique;
- La mise à contribution du comité des usagers (comité de citoyens, CCN, STO, CLSC, etc.);
- Les budgets qui seront éventuellement alloués en vue de la mise en œuvre du PPU centre-ville (PTI, Fonds d'acquisition, PRQ, stratégie de revitalisation commerciale, crédit de taxes, etc.);
- L'importance de maintenir au rez-de-chaussée des usages de commerce de détail;
- Le concept de village urbain devant être appliqué au centre-ville;
- La préservation et la mise en valeur du caractère francophone du centre-ville;
- Le développement de l'activité touristique en misant, entre autres, sur la présence du Musée des canadiens des civilisations;
- Le fait de considérer les milliers de fonctionnaires, travaillant au centre-ville, comme un actif et non comme un passif.

#### **4. Levée de la séance**

La séance est levée à 18 h 30.